



Date de convocation : 5 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 32
Nombre de pouvoirs : 6

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 064-246400337-20260212-DEL_2026_013A-DE

Délibération n° DEL_2026_013A

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 12 FÉVRIER 2026)

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 12 février 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

Mme BARRAQUÉ Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE CONCERNANT LE SOUTIEN DE LA RÉGION AU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (SPRH)

RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Lors du Conseil communautaire du 19 décembre 2024, le Conseil communautaire de la Vallée d'Ossau a confirmé la participation de l'Espace Conseil France Rénov' Montagne Béarnaise au Pacte Territorial France Rénov', dispositif porté et financé entre autres par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce Pacte a été signé pour une durée de 3 ans, sur la période 2025-2027.

La Région Nouvelle-Aquitaine, en tant que cheffe de file en matière d'énergie et de climat, réaffirme son engagement en faveur du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) pour l'année 2026.

Pour cette année, le dispositif régional de soutien du SPRH est reconduit dans des conditions similaires à celles de 2025. Néanmoins, au regard des contraintes budgétaires, le soutien 2026 pour chaque structure ne pourra pas dépasser celui voté en 2025.

Après étude, l'aide de la Région pour l'Espace Conseil France Rénov Montagne Béarnaise pourrait s'élever à 51 250 € (montant équivalent à 2025).

Cette aide financerait à la fois les dépenses éligibles liées aux équivalents temps plein des Conseillers rénovation énergétique ainsi qu'une aide complémentaire à la coordination, dans la mesure où notre collectivité est engagée dans une mutualisation entre plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

ADOpte le présent rapport,

APPROUVE la candidature de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, en tant que structure porteuse pour le compte des 3 Communautés de communes (Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, Communauté de communes du Haut-Béarn et Communauté de communes du Pays de Nay), à l'AMI « Règlement de soutien de la Région au Service Public de la Rénovation de l'Habitat »,

AUTORISE le Président à déposer un dossier de candidature au titre de cet AMI.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON